

Pays-Bas

# Le leader d'un parti anti-marocain jugé pour racisme



• Geert Wilders devant le tribunal.

Le député néerlandais d'extrême droite, Geert Wilders, a comparu, lundi, devant la justice pour discrimination envers les musulmans et les étrangers non-occidentaux, en particulier les Marocains.

Amine Harmach  
aharmach@aujourd'hui.ma

C'est hier que s'est ouvert à Amsterdam le procès du député d'extrême droite néerlandais Geert Wilders. Ce dernier est poursuivi pour incitation à la haine raciale et à la discrimination envers les musulmans et les étrangers non-occidentaux, en particulier les Marocains, ainsi que pour injures envers les musulmans. A l'issue de ce procès prévu sur sept journées d'audience, le député du Parti pour la liberté

(PVV) encourt, un an de prison ou 7.600 euros d'amende. D'après le tribunal, l'examen du dossier est prévu lundi, mercredi et vendredi. L'accusation prendra ses réquisitions le 12 octobre et la défense plaidera le 19. Le jugement devrait être rendu le 4 novembre. Geert Wilders est poursuivi pour avoir notamment qualifié l'Islam de «fasciste» et réclamé l'interdiction du Coran, comparé au livre «Mein Kampf» d'Adolf Hitler, dans des déclarations faites entre octobre 2006 et mars 2008 dans des journaux néerlandais, sur des forums Internet et dans son film de 17 minutes «Fitna».

Rappelons que les Marocains étaient plus que les autres communautés résidentes aux Pays-Bas visés par les propos haineux de Geert Wilders. Ce dernier avait estimé que «les Marocains d'origine commettent cinq fois plus de crimes et de délits que les Néerlandais de souche». Le nombre des Marocains installés aux Pays-Bas est estimé à 140.000. «Ce dont les Pays-Bas ont besoin, c'est

de mettre un terme à l'immigration en provenance des pays musulmans», clamait Geert Wilders. C'est ce qui constituait d'ailleurs le programme de son parti : Pour lui, une baisse de l'immigration permettrait d'éviter une réduction des prestations sociales, de réduire le déficit public et la criminalité. Wilders, dont le parti compte désormais 24 députés sur 150, s'est engagé à soutenir un futur gouvernement minoritaire composé des libéraux, arrivés en tête aux élections, et des chrétiens-démocrates. Libéraux et chrétiens-démocrates ont besoin des députés du parti de M. Wilders, qui a participé à l'élaboration du pro-

*Geert Wilders avait estimé que «les Marocains d'origine commettent cinq fois plus de crimes et de délits que les Néerlandais de souche».*

gramme de la future coalition, pour avoir une majorité parlementaire. Le PVV se dit «en croisade contre l'islamisation des Pays-Bas». Geert Wilders ne cesse d'appeler à l'interdiction du foulard dans les services publics et l'arrêt de la construction des mosquées, et allant jusqu'à revendiquer une taxe sur le port du foulard. Ainsi pour les différents observateurs, le Parti pour la liberté de Geert Wilders mène une campagne électorale axée sur l'incitation à la haine raciale et la discrimination envers les musulmans, campagne qui contraste avec le principe de la tolérance multiculturelle dont se réclament les Pays-Bas. ■

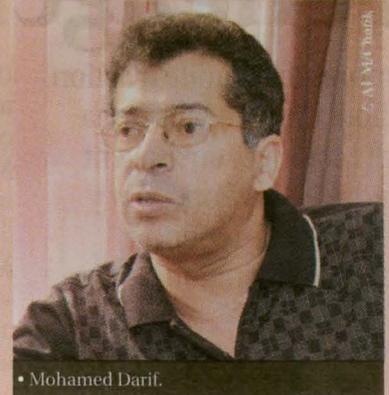
## Geert Wilders sort la carte de la liberté d'expression

Le député d'extrême droite néerlandais Geert Wilders a défendu la liberté d'expression, lundi 4 octobre, lors de l'ouverture de son procès à Amsterdam pour incitation à la haine envers les musulmans, tout en refusant de répondre aux questions des juges. «Je suis poursuivi en justice, mais avec moi, c'est la liberté d'expression de beaucoup de Néerlandais qui est poursuivie en justice», a lancé Geert Wilders aux juges, selon une dépêche AFP. M. Wilders, 47 ans, a été autorisé par les juges à s'exprimer pendant deux minutes à l'ouverture de l'audience, comme l'avait demandé son avocat. Celui-ci a annoncé qu'ensuite, son client ne prendrait plus la parole durant le procès, prévu sur sept journées d'audience.

## 3 questions

à Mohamed Darif(\*)

«Wilders reproduit un discours de l'Etat pré-moderne»



• Mohamed Darif.

Mohamed Darif affirme que les systèmes juridiques en Europe ne tolèrent nullement la discrimination à l'égard des religions.

Propos recueillis par Mohamed Aswab

**ALM: Wilders a comparu, hier lundi, devant la justice pour incitation à la discrimination envers les musulmans. Quelle analyse en faites-vous?**

**Mohamed Darif :** En fait, les systèmes juridiques et politiques en Europe ne tolèrent nullement l'incitation à la haine et la discrimination raciale. Le système hollandais est ainsi protégé par des mécanismes juridiques qui servent à contenir des courants extrémistes du genre du PVV. C'est ce qui explique la traduction de Wilders devant la justice. Ceci dit, Wilders représente un phénomène à part entière en Europe. En présidant un courant extrémiste en Europe, Wilders exprime des positions en flagrante contradiction avec les principes de l'Etat moderne en Europe. En effet, l'évolution de l'Etat en Europe a rompu avec la logique de l'instrumentalisation de la religion. Or, dans le cas du PVV, ce parti ne met nullement en avant un programme socio-économique pour convaincre son électorat mais il cherche une place dans la vie politique en Hollande en s'attaquant à l'Islam. Il reproduit un discours de l'Etat pré-moderne.

**Assiste-t-on à une montée en puissance du discours extrémiste en Europe ?**

Je ne pense pas qu'il y ait une montée en puissance du discours de Wilders et ses partisans en Europe. Selon des analystes, les discours de ce genre surgissent à chaque fois qu'il y a une crise identitaire. Donc c'est conjoncturel. Le PVV lui-même est arrivé en quatrième place lors des dernières élections législatives hollandaises. Il se trouve ainsi contraint de composer avec les autres formations politiques pour former une coalition gouvernementale. Aussi, on constate que les partis de gauche sont toujours puissants et ce sont les partis de droite modérée qui dirigent la plupart des Etats de ce continent.

**Quel est le rapport entre le discours extrémiste et ce que vous qualifiez de crise identitaire en Europe ?**

L'émergence du discours extrémiste en Europe est étroitement liée à la crise identitaire. Après les attentats du 11 septembre, on a commencé à qualifier toutes les personnes d'origine non européenne et de confession musulmane de terroristes étant donné que les personnes ayant perpétré les attentats du 11 septembre, de Madrid et de Londres sont des musulmans d'où l'amalgame qui a été exploité par des gens comme Wilders. Mais le monde entier commence à se libérer des retombées psychiques des attentats du 11 septembre. ■

(\*) Politologue